

Wolu-Inter-Quartiers ... en action !

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Avril 2013

MENSUEL N° 166 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Un nouveau Comité de quartier à Woluwé-Saint-Lambert voit le jour : le comité « Lambeau & alentours »



NOUVEAU ? Peut-être pas...

Nos quartiers ont depuis toujours été animés par ce lien de convivialité recherché par ses habitant(e)s et enrichis par la qualité du cadre de vie de nos avenues...

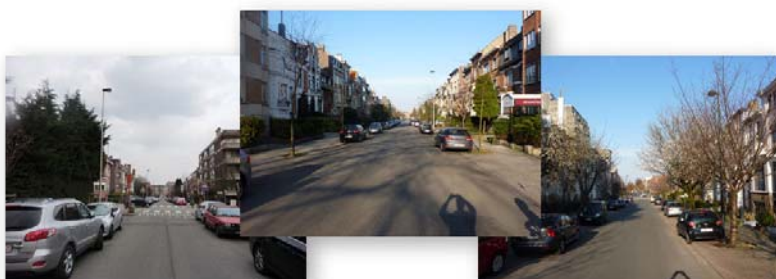
Depuis toujours, ils se rassemblent, soutiennent des actions communes animées par les sensibilités de leur époque. Nos avenues témoignent ainsi de la vie qui chemine et de l'action des habitants et des autorités qui les façonnent.

FIN 2012, le comité Lambeau & alentours voit le jour. Il se réactive à partir du comité Marie-José existant depuis de nombreuses années. Il s'élargit à l'avenue Lambeau, à l'avenue Général Lartigues et intègre les portions d'avenues qui leur sont perpendiculaires.

Afin d'atteindre une plus grande efficacité et une plus grande dynamique, il collabore étroitement avec les comités de quartier Prekelinden/Bois de Linthout, Parvis Saint Henri ainsi que l'asbl Wolu-Inter-Quartiers.

Les **OBJECTIFS** du comité sont d'initier, avec la commune et les autres comités, une démarche de protection et de développement de la qualité de la vie urbaine en matière de patrimoine, de sécurité, d'urbanisme, d'environnement, de mobilité pour l'ensemble des habitants, et de développer par ses activités de services ou festives, une vie locale de quartier animée et conviviale.

Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous invitons à visiter le site du comité de quartier à l'adresse WWW.LAMBEAU-ALENTOURS.BE : vous y trouverez, entre autres, l'actualité et les activités dans votre quartier ainsi que des informations pratiques.



Nous accueillerons bien volontiers les habitants qui souhaitent nous rejoindre : n'hésitez pas à nous contacter et à nous communiquer vos coordonnées si vous souhaitez être tenus au courant de nos activités.

LAMBEAU.ALENTOURS@GMAIL.COM

Pour le comité Lambeau & alentours :
Sarah De Maegd, Emmanuel De Patoul,
Luc Jamouille et tous les autres .

Les comités du Haut Woluwé vous invitent à leur **10ème CONCERT** suivi par un apéritif rencontre sur le Parvis le samedi **4 MAI 2013** à 15h à l'église St Henri.

Le « petit » patrimoine



2

4

Julien Walckiers, architecte (1870-1929).

Julien Walckiers est né à Bruxelles en 1870.

Il fut membre du conseil de fabrique de l'église Saint-Henri, conseiller communal catholique et échevin des finances de 1921 à 1926 à Woluwe-Saint-Lambert.

Spécialisé dans les styles néo-classique, néo-gothique et éclectique, il a construit de nombreux hôtels de maître à Bruxelles. On lui doit aussi des maisons plus ordinaires et même des bâtiments industriels.

Il venait souvent rendre visite à ses beaux-parents qui possédaient un très vaste domaine à Woluwe-Saint-Lambert dans le quartier Linthout alors en pleine campagne.

Quelques bâtiments construits par Julien Walckiers :

1. sa maison personnelle avenue Albert Jonnart, en 1900 ;
2. la chapelle de l'Institut du Sacré-Cœur de Lindthout, ainsi que des bâtiments scolaires (1903-1904) ;
3. l'église Saint-Henri (1908-1911) ;
4. une belle maison néo-gothique avenue Albert Jonnart, en 1908.

Suggestions de lecture :

« Paroisse Saint-Henri. Cent ans et plus... 1901-1910-2010 » et « Autour d'un grain de sénévé »

Par Marcel Gilon, tél : 02 770 90 93.

Courriel : marcel.gilonpire@telenet.be

Geneviève Vermoelen



1



3



1



Nous sommes découverts !

Il y a un endroit dans la commune qui a eu l'art de se faire oublier.

Quelques petites rues un peu alambiquées, un peu de travers, sans issue et connues quasi seulement de ses habitants. Des lieux que tous s'imaginent figés pour toujours dans une relative tranquillité, un îlot au milieu de la ville. Un coin certainement oublié des promoteurs durant plusieurs décennies.

Et puis, un beau matin des affichettes rouges, annonciatrices d'un envahisseur, provoquent interrogation, émoi, mobilisation, réaction, indignation, pétition ; ... on avait un peu oublié que cette belle zone verte propice à la faune et à la flore tout autant qu'à la promenade et à la quiétude, était une zone constructible et que son nouveau propriétaire avait bien l'intention, maintenant que l'immobilier connaît un boom, de rentabiliser ses terrains.

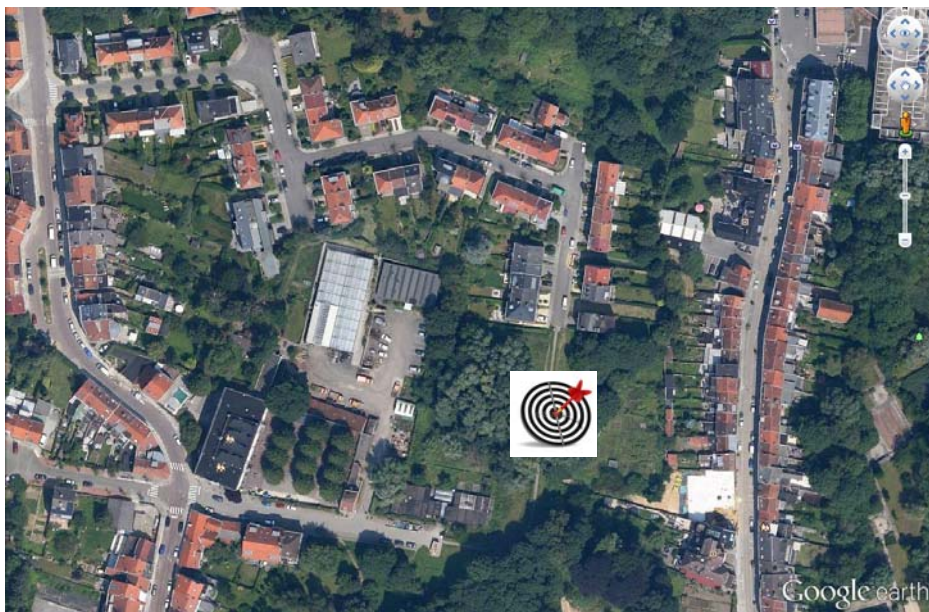
Une prolongation de voirie et deux immeubles pour un total de 53 logements venaient quasi doubler le nombre de logements dans ce dédale de ruelles.

Est-ce possible ? Ont-ils le droit ? Que faire ? Comment défendre nos intérêts ?

Les voisins se rencontrent et les langues se délient : c'est trop grand, il y a trop d'appartements, la circulation va être impossible, le charroi du chantier ne pourra pas passer, ... Lors d'une réunion vespérale, tout un chacun avance ses arguments, partage ses idées et tous s'organisent pour aller faire entendre leurs points de vue à la Commission de concertation.

Evidemment, tous ont également pris connaissance de la réalité urbanistique des lieux : oui c'est une zone d'habitation au Plan Régional d'Affectation du Sol et oui il existe un Plan Particulier d'Affectation du Sol qui permet l'implantation de bâtiments à cet endroit.

Mais il reste des arguments à avancer : inondations importantes et régulières, problèmes de stationnement et de mobilité ainsi qu'une typologie d'immeubles qui va à l'encontre de la typologie existante. Sans parler des centaines de camions qui devront emprunter les rues étroites pour accéder au chantier : c'est impossible ! Et un des deux immeubles surplombe l'arrière des maisons de la rue Saint-Lambert. Ah oui, nous ne l'avons pas



dit, nous parlons de la rue Kerkedelle située au bout des rues Lindenberg, de Thiennes, Windmolenberg, en venant de la rue Vervloesem.

Les avis favorables de la commission de concertation pour les deux immeubles (munis de quelques petites conditions) et l'avis défavorable pour la voirie tant qu'une réelle solution pour la mobilité n'a pas été trouvée, n'ont pas convaincu les habitants du quartier ni ceux de la rue Saint-Lambert ; le sentiment de ne

pas avoir été entendus domine. Dès lors, les habitants réunis au sein d'un comité de quartier naissant « Kerkedelle – de Thiennes » ont décidé d'écrire à la Région en espérant une oreille plus attentive à leurs arguments. Le comité de la Rue Saint-Lambert ainsi que Woluwe-Inter-Quartiers ont entrepris une démarche identique.

Des dossiers à suivre donc les prochaines semaines !

Bernard Devillers

Le tram 94 enfin sur les rails !

Annoncée depuis des années, la venue du tram 94 au boulevard de la Woluwe se concrétise puisque ce projet sera soumis à l'enquête publique du 8 mai au 6 juin prochain.

Vous recevrez peut-être notre bulletin juste à temps pour assister à la réunion d'information qui se déroulera à la maison communale de Woluwe-Saint-Lambert le mercredi 24 avril à 18 h 30.

En quelques mots, le site propre engazonné sera installé du côté du ruisseau la Woluwe. Une zone tampon – promenade piétonne/cycliste - sera aménagée entre les voies du tram et les différents parcs ; la voirie latérale actuelle disparaîtra donc. Le boulevard sera complètement réaménagé : une piste cyclable bi-directionnelle sera installée du côté ville, les carrefours rétrécis, les bandes de circulation réduites, le 50 km/h sera de mise au lieu du 70 km/h, des nouveaux carrefours créés, notamment aux sorties du Woluwe-Shopping Center, la voirie latérale avec du stationnement côté ville sera remaniée mais globalement maintenue, le terminus provisoire du tram se fera entre les arbres de l'avenue Paul Hymans, ...

Notre association prendra le temps d'analyser l'ensemble des documents mis à la disposition des habitants avant de prendre position.

Vous pouvez découvrir et télécharger l'ensemble des documents (rapport d'incidences et les différents plans) sur le site <http://www.bruxellesespacespublics.irisnet.be/places-et-voiries/prolongement-de-la-ligne-94-boulevard-de-la-woluwe/>

Bernard Devillers



Quelle est votre consommation d'eau chaude sanitaire (ECS) ?

Vous ne la connaissez probablement pas ; hormis dans les immeubles, il n'y a généralement pas de compteur spécifique pour l'ECS dans les maisons individuelles.

Le standard le plus courant depuis des années est de 80 litres par personne et par jour à 45°.

Selon Belgaqua, dans le « Livre bleu », on lit que le bruxellois moyen consomme 106 litres par personne et par jour d'eau froide. Un petit calcul extrait de leurs données nous donne 44% d'ECS, soit 48 litres par personne et par jour... à une t° inconnue.

Mais, problème, ces ratios sont donnés à des t° différentes !

Pour pouvoir comparer, il faut exprimer

les différents volumes à une même température. Si l'on ramène tout à 45° : 80l à 45° = 70 l à 50° = 56 l à 60°

Ces 3 couples de valeurs ont la même quantité d'énergie.

Plus précis est de mesurer la quantité d'eau consommée pour, par exemple, une douche, comme suit : (sans autres consommations d'eau par ailleurs !)

- Relever l'index de votre compteur d'eau
- Prenez votre douche
- Relever à nouveau l'index...

Surprise ? Une douche de 5 minutes qui débite 6 litres par minute à 38° (un thermostat de douche est « calé » sur 38° pour éviter de se brûler) consomme 48 litres à 45°.

Si la pression est trop forte, parce

qu'un réducteur de pression n'est pas installé, le débit de cette même douche peut monter facilement à 10 litres par minute, ce qui nous fera une consommation de 80 litres d'ECS à 45°...

Monter un réducteur de pression fait faire des économies d'eau !

La meilleure façon de connaître votre consommation d'ECS est de monter un compteur volumétrique sur l'entrée froide du chauffe-eau.



Compteur volumétrique pour l'eau froide, de couleur bleue

Vincent Courtejoie



Mozart, Lupis, Hoffmeister Ensemble Per Questa Bella Mano

Korneel Le Compte, contrebasse viennoise
Naoko Ogura, violon
Haruko Tanabe, viola d'Amore et alto
Shiho Nishimura, violoncelle

CONCERT

Samedi 4 Mai 2013 à 15h00
en l'Eglise St Henri - Parvis St Henri
1200 Woluwe St Lambert

Pour célébrer ce 10ème concert,
vous êtes cordialement invités
à un apéro sur le Parvis de l'église

Une initiative des Comités de Quartier
avec la collaboration de la Paroisse St-Henri
Participation libre
Scannez ce code pour suivre notre actualité :
www.compostitterbeek.canalblog.com



Devinette



Réponse de notre devinette du mois passé.

Le bâtiment se trouve avenue Gilbert Mullie et il **comprend 16 logements**, pour rappel sans garage !

Personne n'a deviné juste !

Les comités de quartiers du haut de Woluwe : Parvis Saint-Henri, Prekelinden/Bois de Linthout, Lambeau et alentours

Organisent le dimanche 2 juin à 14h une visite guidée à la découverte du petit patrimoine de WSL

Visite guidée du haut de Woluwe, avenue des Rogations, Jonnart, square Vergote et environs, répertorié par Geneviève Vermoelen et Cécile Dubois, historienne de l'art.

Cette promenade débutera au coin de l'avenue Georges Henri et du Boulevard Brand Whitlock devant l'hôtel MONDY à 14H

A découvrir portails, vitraux, sgraffites... les maisons de votre quartier.

Inscriptions à partir du 15 mai. Tarif : 2 € Tel 02 735.03.65.



Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél.: 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluintertiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

Abonnement
au Bulletin : 5 €/ an



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, d'ACTIRIS et de la Région de Bruxelles-Capitale.

